



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/11/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
27/11/2018

Date d'affichage
27/11/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./....

et publication du :

..J./....

L'an deux mille dix-huit, le trente novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :

M. BERCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, Mme VILLENEUVE Odile donne pouvoir à Mme TRIBOULET Véronique, M. MERCIER Jean-Louis donne pouvoir à M. GENESTE Jean-Guy

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. MERCIER Jean-Louis, M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2018/11/30/0048

Objet : Tarifs Cantine + Municipaux

Madame le Maire propose au conseil municipal la révision des tarifs municipaux.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la révision et les tarifs suivants :

SALLE DES FETES / SALLE POLYVALENTE

Tarif au 1^{er} Janvier 2019 – Délibération n°2018/11/30/0048

Location aux particuliers	170 €	SDF 80 personnes max
Repas de quartier	37 €	
Associations de la Commune	37 €	
Vente au déballage	107 €	
Salle polyvalente en plus de la Salle des fêtes	22 €	
Vin d'honneur (SDF ou SP) 1 jour	53 €	
Electricité le KW/h	0.25 €	
Gaz le kg	2.10 €	

CASSE :

Assiettes	2.00 €	SALLE DES FETES
Assiettes à Dessert	1.50 €	Scène : L7.50 x P 4.00 = 30 m²
Coupes, Verres ballon et apéritif	0.75 €	Salle (bar compris) 12x12 = 144 m²
Tasses à café, sous tasses	0.75 €	Cuisine L4.40 m x 4.00m = 17.60 m²
Broc à eau	1.50 €	Dimensions prises le 26.11.2008 par Mrs BECOUZE et MASLE

MATERIEL**Tarif au 1^{er} Janvier 2019 – Délibération n°2018/11/30/0048**

	associations	particuliers
Location table 2m plateaux 4m x20 3 tréteaux / plateau – 60 tréteaux - 12 à 16 pers / plateau	l'unité	4.30 €
Location Banc 2m X12	l'unité	1.30 €
Location chaise si SDF non réservée	l'unité	0.30 €
Location couvert complet si SDF non réservée		1.60 €
Barrières x45		-
Location Tunnel 10m	25 €	-
Location Tunnel 16m	40 €	-
Location Tunnel 20m	50 €	-
Location Tunnel 26m	65 €	-
Location Structure 9m	20 €	31 €
Location Structure 18m	35 €	56 €
Location Percolateur 15l	10 €	-
Location Machine Hot Dog	10 €	-

CIMETIERE**Tarif au 1^{er} Janvier 2019 – Délibération n°2018/11/30/0048**

CIMETIERE	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Concession simple 1 à 2 places L230 – l100 – P190	320 €	525 €	1.050 €
Concession double 2 à 4 places L230 – l200 – P190	630 €	1.050 €	2.100 €
Caveau provisoire	1 semaine 21 €		
Taxe d'inhumation	26 €		
Taxe d'exhumation	26 €		

SITE CINERAIRE	15 ans
Columbarium	460 €
Cavurne (structure complète)	700 €
Taxe de dépôt d'urne	26 €
Taxe pour dispersion des cendres	26 €
Taxe pour inscription stèle	31 €

RESTAURANT SCOLAIRE**Tarif au 1^{er} janvier 2019 – Délibération n°2018/11/30/0048**

Tarif A : 3.10€	Tarif occasionnel enfant : 5.90 €
	Tarif occasionnel adultes : 6,65 €

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2019

Tarif au 1^{er} janvier 2019 – Délibération n°2018/11/30/0048

MARCHANDS AMBULANTS	BASE DE CALCUL	TARIF
Par véhicule occupation temporaire (> 2h) (Est considérée temporaire toute occupation inférieure à 4 jours par mois)	jour	10.50 €
Par véhicule occupation régulière (> 2h) (Est considérée régulière toute occupation supérieur à 4 jours par mois)	jour	5.25 €
VENTES AU DEBALLAGE		
Stationnement sur le parking de la mairie	jour	31 €
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES		
Par distributeur (maxi 2)	forfait mensuel	62 €
ETALAGES - STAND DE VENTE		
Extension permanente Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m ²	forfait annuel	31 €
Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m ²	forfait annuel	62 €
Extension mobile Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m ²	forfait annuel	15.50 €
Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m ²	forfait annuel	31 €
TERRASSES OUVERTES (y compris type barnum)		
≤ 20 m ²	jour	15.50 €
> 20 m ²	jour	31 €
CHEVALETS - PANNEAUX PUBLICITAIRES		
Tout dispositif n'augmentant pas la surface de vente		gratuit
CIRQUES		
Chapiteau - 100 places	jour	51.50 €
Chapiteau +100 places	jour	102 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MAGNET
Le Maire,

